



Primagest

SOLUTIONS EN GESTION LOCATIVE

HONORAIRES DE GESTION

BASE : montant du quittancement (loyers + charges)

HONORAIRES	EUROS		
	H.T.	T.V.A. à 20 %	T.T.C.
IMMEUBLES APPARTEMENTS GARAGES	5.67 %	1.13 %	6.80 %
OPTION – Garantie Loyers Impayés VERSALIS	1.83 %	0.37 %	2.20 %
DECLARATIONS FONCIERES	47.50 €	9.50 €	57.00 €

BAUX D'HABITATION – RECHERCHE DE LOCATAIRES – ETAT DES LIEUX

HONORAIRES :

- Calculés sur le montant du loyer principal annuel, hors charges
- Supportés pour moitié par le bailleur et pour moitié par le preneur

H.T.	T.V.A. à 20 %	T.T.C.
12.00 %	2.40 %	14.40 %